

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 11 février 2014 portant nomination au conseil scientifique
de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé**

NOR : AFSP1430070A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R.5322-18;

Vu l'arrêté du 29 juin 2012 portant nomination au conseil scientifique de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé;

Vu la lettre du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé en date du 28 janvier 2014,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité de membres du conseil scientifique de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé au titre du 1^o de l'article R.5322-18 du code de la santé publique :

M. Éric EZAN, en remplacement de M. Bernard BEGAUD, démissionnaire.

M. Ziad MALLAT, en remplacement de M. Denis HEMON, démissionnaire.

Article 2

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère chargé de la santé.

Fait le 11 février 2014.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
B. VALLET